Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Nachlassverträge - Concordats - Concordati VD

1. Débitrice: **SUD SHOP, D.GAFFIOT & J.-L. BESSON SNC**, Rue du Petit-Chêne 27, **1003 Lausanne**
2. Révocation du sursis concordataire le: 24.11.2011

   Indication: Lorsque le concordat n'est pas homologué ou que le sursis est révoqué (art. 295, al. 5, 298, al. 3), tout débiteur doit être immédiatement déclaré en faillite, si un créancier le requiert dans les 20 jours suivant la publication.
3. **Remarques:** Par décision du 14 novembre 2011, communiquée le 24 novembre 2011, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a révoqué le sursis concordataire accordé à SUD SHOP, D. GAFFIOT & J.-L. BESSON SNC, anciennement domiciliée à Derrière-le-Bourg 1, 1304 Cossonay-Ville, actuellement domiciliée à rue du Petit-Chêne 27, 1003 Lausanne et relevé M. Jean-Claude Chaignat de sa fonction de commissaire au sursis.
   Tout créancier peut requérir dans les 20 jours suivant la publication que la société débitrice soit déclarée en faillite (art. 309 LP).

   Tribunal d'arrondissement de La Côte
   1260 Nyon

00723061